

le raisonnement inductif / le raisonnement déductif

Par **Lullybi**, le **12/11/2010** à **21:14**

Bonsoir tout le monde, voilà je sais que c'est une question bête mais dans mon TD je dois analyser la part de raisonnement inductif et la part de raisonnement déductif de la cour de cassation. Petit hic, j'ai beau chercher une définition juridique (de plus dans mon cours il n'y a rien à ce sujet) aucune ne me parle et ne me permet de réellement comprendre ... si quelqu'un pouvait m'expliquer ça serai géniale.

Par **Camille**, le **13/11/2010** à **09:18**

Bonjour,

Pas étonnant que vous ne trouviez rien, vous ne cherchez pas au bon endroit.

Raisonnement inductif et raisonnement déductif ne sont pas des notions juridiques mais des notions beaucoup plus générales, des mécanismes de raisonnement plus généraux, qu'on utilise un peu partout, en maths, en physique, en philo, en économie, en politique, etc...

Faites une recherche sur une base beaucoup plus large que le seul domaine juridique.

Par **Yn**, le **20/11/2010** à **15:15**

Salut,

Le raisonnement inductif consiste à partir d'un cas particulier pour dégager une règle générale (du particulier au général).

Le raisonnement déductif consiste à partir d'une hypothèse générale pour dégager une conséquence particulière (du général vers le particulier)

L'opposition entre l'inductif et le déductif étant la probabilité de validité du résultat : la déduction est valide, l'induction ne l'est pas forcément.

Enfin, si ça t'intéresse, tu as d'autres types de raisonnement (analogique, causal, par opposition, etc.) qui sont des méthodes à connaître car elles permettent, le cas échéant, de comprendre les arrêts rendus par la Cour de cassation et de cerner leur bien fondé. Exemple : un raisonnement inductif peut être très critiquable dans certaines hypothèses.

Par **ousdidene xavi**, le **22/01/2013** à **17:53**

mais il ya d autre type de raisonnement comme (critique et dialectique et concessif et analogique et absurde)